

AVIS PUBLIC



PUBLICATION DE RÈGLEMENT 2264-2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le greffier de la susdite Ville que :

- lors de la séance du 18 décembre 2025, les membres du conseil ont adopté le *Règlement 2264-2025 décrétant les taux de taxes, de compensation et d'intérêts ainsi que les modalités de paiement pour l'exercice financier 2026.*

Ce règlement peut être consulté aux bureaux des Services administratifs de la Ville situés au 370, rue de la Visitation, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 19 décembre 2025.

(S) Louis-André Garceau

Me Louis-André Garceau, avocat
Greffier